

Ramonville Saint-Agne
Le 21 novembre 2019

Cabinet du maire

Affaire suivie par :

Cathy TALOU

Tél. : 05 61 75 21 00

Courriel :

cathy.talou

@mairie-ramonville.fr

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux

N/Ref :

2019/141

Objet :

Convocation

Cher(e) collègue,

Le conseil municipal n'a pu se réunir ce jour, jeudi 21 novembre, car le quorum n'était pas atteint.

Selon l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, auquel fait référence l'article 11 du Règlement Intérieur du conseil municipal : en cas de quorum non atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors sans condition de quorum.

Aussi, je vous invite à participer à la prochaine réunion du conseil municipal qui siégera en séance publique le :

Mardi 26 novembre 2019

à 14 Heures 00

A la Mairie

Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour ainsi que les notes correspondantes demeurent inchangés.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire

Christophe LUBAC

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 novembre 2019

En préambule, M. LE MAIRE proposera l'adoption des comptes-rendus des réunions du 13 septembre et 18 octobre 2018

Points	Page n°	Rapporteur	Pôle	Objet
QUESTIONS AVEC DÉBAT				
Premier dossier				
1		M. CARRAL	<i>Ingénierie financière, des achats et de la commande publique</i>	Information – Présentation du rapport de la Chambre Régional des Comptes *
Deuxième dossier				
2		M. CARRAL	<i>Ingénierie financière, des achats et de la commande publique</i>	Débat d'Orientation budgétaire 2020
Troisième dossier				
3	1	M. CARRAL	<i>Ingénierie financière, des achats et de la commande publique</i>	Budget 2019 – Décision modificative n°3
4	3	Mme FAIVRE	<i>Aménagement et développement du territoire</i>	Réalisation de travaux de rénovation et d'agrandissement de la Maison des Arts Martiaux du complexe sportif Karben - Approbation de l'APD, rémunération définitive du Maître d'œuvre
5	8	M. PALEVODY	<i>Animations locales, sportives et associatives</i>	Octroi de subventions 2019
6	13	Mme FAIVRE	<i>Aménagement et développement du territoire</i>	Acquisition salle de quartier Eric THOUMÉLOU – Projet Maragon-Floralies
7	47	Mme FAIVRE	<i>Aménagement et développement du territoire</i>	Délégation du Droit de Prémption Urbain (DPU) au SICOVAL – Parc du Canal et extension ZAC Parc du Canal
QUESTIONS SANS DÉBAT SAUF DEMANDE DE L'ASSEMBLÉE				
8	52	M. ROZENKNOP	<i>Animations culturelles</i>	Demande de subvention pour l'École municipale d'enseignements artistiques au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
9	55	Mme FAIVRE	<i>Aménagement et développement du territoire</i>	Rétrocession de la rue Marie-Thérèse Eyquem – Projet Maragon-Floralies
10	64	M. PASSERIEU	<i>Patrimoine et services techniques</i>	Convention de fonds de concours pour les colonnes enterrées de divers sites : Rosa PARKS 1, Rosa PARKS 2, Église, Port Sud, Marnac, Gleize-Vieille, Rond point Salvador ALLENDE
11	66	M. PASSERIEU	<i>Patrimoine et services techniques</i>	Aménagement d'un îlot central double, sur la RD113a, avenue Latécoère
12	67	Mme DOSTE	<i>Action Sociale, prévention et médiation sociale</i>	Projet Téléthon du centre sociale « Couleurs et Rencontres » - Convention avec l'association AMF TELETHON
13	75	M. LE MAIRE	<i>Ressources humaines et développement des compétences</i>	Suppression - Création de poste – Pôle Ressources Humaines et développement des compétences
14	76	M. LE MAIRE	<i>Ressources humaines et développement des compétences</i>	Création de poste – Pôle Action sociale, prévention et médiation sociale
15				Questions diverses

* "en application de l'article R243-16 du code des juridictions financières, ce rapport ne peut être publié ou communiqué à des tiers qu'à l'issu de la réunion de l'assemblée délibérante auquel il est présenté".